



Communiqué de **PRESSE**

Hédé,
le vendredi 28 juillet 2017

Patrimoine et tourisme fluvial La Région en visite sur le Canal d'Ille-et-Rance

Anne Gallo, Vice-présidente de la Région au tourisme, au patrimoine et aux voies navigables, saisit l'occasion de la saison estivale pour rencontrer, sur le terrain, les professionnels, bénévoles et élus qui participent activement, avec le Conseil régional, à la valorisation du patrimoine en Bretagne. Après 3 journées entre littoral et Bretagne intérieure (à Brélès, Lannion, La Roche Maurice, Pont Coblant, Quimperlé, Cléguer), Anne Gallo a achevé ce tro breizh touristique par deux visites en Ille-et-Vilaine, le vendredi 28 juillet. Après Montfort-sur-Meu le matin, elle s'est rendue à Hédé sur le canal Ille-et-Rance, un patrimoine qui mérite le détour. Elle y a notamment rencontré sa collègue conseillère régionale Catherine Saint-James qui, depuis 2014, a développé une activité touristique au bord du canal, à la maison éclusière de la Petite Madeleine ainsi que Jean-Michel Moraldo, Président de la Maison du Canal. Elle a aussi assisté au rassemblement de bateaux organisé par l'association nationale des plaisanciers en eaux intérieures (ANPEI).

Le canal d'Ille-et-Rance et la Vilaine constituent la liaison Manche-Océan. Ils permettent de relier les ports normands et les îles anglo-normandes à l'Atlantique sans contourner la pointe bretonne.

Un magnifique patrimoine en manque de notoriété

Malgré les très beaux paysages qu'il offre à voir et un parcours de navigation jalonné de villes étapes accueillantes, le canal d'Ille-et-Rance reste dans l'ombre du canal de Nantes à Brest. Environ 600 bateaux de plaisance l'empruntent chaque année (à titre de comparaison de l'ordre de 2500 à 3000 sur certaines portions du canal de Nantes à Brest).

Le canal d'Ille-et-Rance emprunte partiellement les deux cours d'eau (Ille, Rance) mais il est artificiel sur plus de 70% de son linéaire. Une caractéristique qui lui donne une configuration particulière : les paysages des canaux artificiels sont plus refermés, bordés de part et d'autre d'arbres d'alignement et ouverts à la randonnée par un halage d'un côté et d'un autre côté. Ce qui offre des panoramas très bucoliques.

Un patrimoine valorisé et modernisé par la Région

La Région œuvre au quotidien pour entretenir et valoriser le canal : berges, halage, écluses, dévasage... mais aussi valorisation. Avec, en 2017, un budget dédié de 9,4 M€, elle porte plusieurs ambitions : développer les activités nautiques et terrestres, sécuriser la gestion des cours d'eau par la restauration des ouvrages hydrauliques, et aménager l'infrastructure.

Une nouvelle vie offerte à 21 maisons éclusières

Côté valorisation, la Région a notamment lancé deux appels à projets successivement en 2013 et 2014. L'objectif : redonner vie aux maisons éclusières⁽¹⁾ inoccupées en les confiant à des porteurs de projets pour qu'ils y développent des activités nautiques, touristiques, artistiques...

Catherine Saint-James (devenue, depuis, conseillère régionale en décembre 2015), est lauréate de ce 1^{er} appel à projet. À Hédé, à la maison éclusière de la petite Madeleine, elle a créé "L'Ille flottante" : un ensemble de services et d'offres de logement insolites, sur l'eau avec 2 toues cabanées aménagées, sur terre dans un paddock ou dans un voilier posé dans la prairie illeflottante.com.

⁽¹⁾ 8 maisons sur le canal d'Ille-et-Rance : Fresnay-le syndicat de bassin versant Ille et Ilet, Bouessay-une base de location « Locaboat », Ille-une crêperie, Pêchetière - la future maison départementale de la pêche, la Petite Madeleine-hébergements insolites et services, Gué Noellan-hébergement insolite et location de bateaux, la Roche- atelier de poterie, Boutron-ferronnerie d'art.

Retour sur l'histoire du Canal d'Ille et Rance

La construction du canal d'Ille-et-Rance a été décidée par Napoléon Bonaparte en 1804 (décret du 21 pluviôse de l'an XII). En 1822, on estimait la durée de travaux à 10 ans, ils auront finalement duré 40 ans... Si la navigation y a été ouverte en 1832, la première liaison partant de Nantes jusqu'à St Malo date du 19 janvier 1834. Des travaux de finition se sont poursuivis jusqu'en 1842.

**Entre Rennes et Saint-Samson-sur-Rance, il s'étire sur
84 km de long et compte 48 écluses.**

Contacts **SERVICE PRESSE** | Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)